

## Présentation du frère Henri Burin des Roziers

Jeune novice chez les dominicains à Paris, il demande en 1970, avec son ami Jean Raguénès, à être implanté en milieu populaire et ouvrier. C'est ainsi qu'ils arrivent à Besançon comme prêtres ouvriers chez LIP puis, pour Henri, rapidement à la Rhodiaceta.

En 1978, après un passage à Annecy à la DDASS, il fait le choix du Brésil. Faisant le tour des communautés, il est choqué par la situation politique et sociale du pays : c'est l'époque de la dictature (1964 - 1985). Juriste, avocat spécialiste du droit international, il devient avocat des « sans terre » à la frontière amazonienne. Puis, il découvre le programme qui se met en place pour lutter contre le sort des travailleurs mis en esclavage par les tenants des grandes propriétés agricoles. Ce sera le combat de sa vie. Il mettra avec ténacité, dans l'État du Para, ses compétences juridiques au service de cette cause, avec les communautés de base, dans le cadre de la Pastorale de la terre.

En 1980, en formation à Brasilia, la capitale, il fait la rencontre de Gabriel Maire qui vient d'arriver au Brésil. Leur relation, géographiquement distancée, se poursuivra régulièrement. En 2005, à la suite de la condamnation par la justice brésilienne des assassins de la sœur américaine Dorothy Stang, Henri envoie un mail d'encouragement à la famille Maire. Comme Gaby, il est menacé de mort et se déplace sous escorte policière imposée par le gouverneur car il a réussi à faire condamner un gros *fazendeiro* responsable de l'assassinat d'un leader syndical. Sa tête est mise à prix à 20 000 euros.

Mais c'est la maladie qui viendra à bout de lui: Henri devra rentrer en France à deux reprises et, finalement, s'installer, il y a cinq ans, je crois, à la maison mère des dominicains à Paris. Deux AVC le rendront hémiparétique mais sa lucidité, sa distance avec les événements, son courage, son humour et sa foi étaient une lumière. De passage par Paris, j'allais, à chaque fois, lui rendre visite, comme d'ailleurs notre amie Maryse Marchand. Ayant voulu le rencontrer préalablement en 2010, comme, avant lui, Jean Raguénès à São Paulo, lorsque j'étudiais le travail esclave au Brésil, j'ai continué à le tenir informé de l'évolution du procès et de la vie de l'association. Il m'avait suggéré de conseiller à notre avocate qu'elle envoie tout le dossier à la procureur générale de la république du Brésil qu'il connaissait personnellement. Oui, j'écoutais ses avis éclairés et ses conseils précieux et je me fortifiais de son amitié. Ma dernière visite remonte à cet été. Notre dernier échange écrit date du 10 novembre. Henri est décédé le 26. A la demande des évêques du pays, ses cendres seront transportées au Brésil, sa terre d'adoption.

[http://www.lepoint.fr/societe/frere-henri-burin-des-roziers-la-mort-d-un-grand-combattant-29-11-2017-2176082\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/frere-henri-burin-des-roziers-la-mort-d-un-grand-combattant-29-11-2017-2176082_23.php)

---

16:08 (Há  
13 horas)

Raymond Perrin <raymond2.perrin@gmail.com>

para Régis, gbr, Brigitte, Alexis, Pierre, augustin.derom., Héloïse, andre, ainval, Alix, gdemarcellus, Regis, Claude, François, Perrine, snmue.al, Marilza, miglig, Marcio, mim

Bonsoir frère Régis.

Maintenant que les temps sont plus calmes et que le frère Henri repose dans la paix, je vous apporte mon témoignage.

Quand Henri est revenu définitivement en France et s'est installé au couvent Saint-Jacques, je vous ai appelé pour prendre de ses nouvelles. Vous m'avez annoncé ses deux AVC mais aussi sa vigueur et sa sérénité.

Je lui avais rendu visite quand il était rentré la première fois à Paris et était en résidence chez son frère. Je m'intéressais alors au travail esclave au Brésil et, pour ce motif, lors d'un de mes voyages, j'étais allé en 2010 voir Jean Raguénès qui était presque aveugle et, avec résignation, avait dû venir en retraite chez les dominicains à **São** Paulo. Ils avaient élu ce sage actif supérieur de la communauté. Ces jeunes frères avaient pour lui une affection et une déférence émouvantes.

A Paris, lors de ma visite, la même année, Henri a complété les informations que Jean m'avait données avec le vœu que je puisse, d'une façon ou d'une autre, transmettre. J'ai donc pris beaucoup de notes. L'un comme l'autre s'enflammait en me relatant leur combat et j'ai vu se dessiner l'ampleur de la mission qu'ils s'étaient assignée au Brésil, ainsi que ses résultats. J'en garde un souvenir fort. Leur fougue, leur colère parfois, leur foi en une possible justice étaient impressionnantes, magnifiques!

Suivant les recommandations de Jean, j'ai fait quelques communications sur le travail esclave au Brésil dans un cadre associatif en Franche-Comté. Au passage, je précise que j'étais étudiant à Besançon pendant l'affaire LIP, ce qui a créé un lien supplémentaire entre nous trois. Actuellement, je suis président de l'association Les Amis de Gabriel Maire, ce prêtre assassiné au Brésil la veille de Noël 1989 et dont l'interminable procès vient d'être prescrit. L'impunité pour ce crime commandité vient d'être établie. On peut en savoir plus dans un bel article paru dans *La Vie* n° 3771 du 7 au 13 décembre.

Lors de notre journée de commémoration annuelle de décembre, nous avons rendu un hommage au frère Henri Burin des Rozières. Vous trouverez en pièce jointe le texte que j'ai lu.

Cher frère Régis, je vous souhaite, ainsi qu'à la communauté, de belles fêtes de Noël et une année 2018 riche et fructueuse.